



Analysen eidgenössischer Urnengänge
Analyses des votations fédérales
Analisi delle votazioni federali

● Analyse des votations fédérales du 3 mars 2002

Hans Hirter, Wolf Linder

Résultats des votations

Oui

Non

**Initiative populaire «pour l'adhésion de la Suisse
à l'Organisation des Nations Unies (ONU)»**

**1'489'062
54.6%**

**1'237'725
45.4%**

Initiative populaire «pour une durée de travail réduite»

**685'002
25.3%**

**2'021'078
74.7%**

Participation

57.4%



GfS Institut de recherche
Département Politique et Etat
Hirschengraben 5, 3011 Berne
Tél. 031 311 08 06, Fax 031 311 08 19
e-mail: gfs@gfs-be.ch

Université de Berne

Institut de recherche en sciences politiques
Lerchenweg 36, 3000 Berne 9
Tél. 031 631 83 31, Fax 031 631 85 90
e-mail: hirter@ipw.unibe.ch

Impressum

Les analyses VOX des votations fédérales commentent depuis 1977 chacune des votations fédérales et élections nationales sur la base d'enquêtes représentatives. Le bureau de l'Institut de recherche GfS (Zurich/Berne) est responsable de la continuité des analyses. La responsabilité des commentaires de la présente incombe à l'Institut de recherche en sciences politiques, Département de politique intérieure/politique comparée de l'Université de Berne.

Institut de recherche en sciences politiques de l'Université de Berne (ISP)

Responsables: Prof. Dr Wolf Linder

Analyses/commentaires: Dr. Hans Hirter

Institut de recherche GfS, Département «Politique et Etat» (Berne)

Responsable du projet: Claude Longchamp

Enquêtes téléphoniques,
direction du projet: Urs Bieri

Responsable du terrain: Georges Ulrich

Secrétariat: Silvia Ratelband-Pally

Support CATI: Dragan Ljubisavljevic

Evaluation informatique: Lukas Golder

Commandes

Il est possible de souscrire un abonnement VOX pour Fr. 75.- (étranger: Fr. 85.-) par année. Le prix du numéro est de Fr. 30.- (étranger: Fr. 35.-). La série complète des analyses (de 1977 à 2002) peut être obtenue au prix de Fr. 700.-. Veuillez adresser vos demandes de souscription ou vos commandes au secrétariat de l'Institut de recherche GfS, case postale 6323, 3001 Berne.

Références pour le présent numéro

Citations pour le présent numéro: Hirter, Hans (2002): Analyse des votations fédérales du 3 mars 2002, VOX No 76, GfS et ISP, Berne. D'une manière générale: analyses VOX des votations fédérales, éditées par l'Institut GfS en collaboration avec les instituts des sciences politiques des universités de Berne, Genève et Zurich, 1977 qq.

Table des matières

1. L'importance des objets, la participation et la formation de l'opinion	5
1.1 L'importance des objets et la participation	5
1.2 La formation de l'opinion.....	7
2. L'initiative de l'ONU	9
2.1 La situation de départ.....	9
2.2 La perception	9
2.3 Le profil du vote.....	10
2.4 Les motifs du choix	15
2.5 Les arguments «pour» et «contre»	16
2.6 La comparaison avec la votation sur l'ONU de 1986	18
3. L'initiative populaire «pour une durée de travail réduite»	20
3.1 La situation de départ.....	20
3.2 La perception	20
3.3 Le profil du vote.....	21
3.4 Les motifs du choix	24
3.5 Les arguments «pour» et «contre»	25
4. Données méthodologiques	27
5. Résultats principaux de l'analyse de la votation du 3 mars 2002	29

Tableau 1.1: Résultats pour la Suisse et par canton, en pour cent des votants

<i>Cantons</i>	<i>Participation en %</i>	<i>ONU % oui</i>	<i>Temps de travail % oui</i>
Suisse	57.8	54.6	25.3
Zurich	58.5	59.8	25.6
Berne	57.1	56.4	23.4
Lucerne	66.5	51.5	19.0
Uri	59.4	40.3	18.8
Schwyz	68.6	38.9	15.6
Obwald	66.6	45.4	15.0
Nidwald	68.9	46.5	15.0
Glaris	59.7	39.4	16.7
Zoug	67.7	55.2	19.7
Fribourg	56.0	59.2	31.2
Soleure	61.4	52.9	23.5
Bâle-ville	62.8	64.1	31.4
Bâle-campagne	59.4	58.8	24.5
Schaffhouse	72.6	45.4	24.8
Appenzell RH. E.	66.0	45.5	18.3
Appenzell RH. I.	66.1	32.5	10.4
St-Gall	61.8	46.5	19.8
Grisons	55.9	45.6	19.6
Argovie	58.4	48.9	21.6
Thurgovie	58.8	43.2	17.5
Tessin	49.8	41.3	37.6
Vaud	46.5	63.5	33.2
Valais	49.4	51.5	23.4
Neuchâtel	65.9	65.2	38.2
Genève	60.3	66.9	38.6
Jura	53.8	63.1	42.1
Source: http://www.admin.ch			

1. L'importance des objets, la participation et la formation de l'opinion

1.1 L'importance des objets et la participation

Le 3 mars 2002, deux initiatives populaires étaient soumises au vote. L'une, déposée par un comité composé de personnes individuelles, demandait que la Suisse devienne membre de l'organisation des Nations Unies (ONU). L'autre, qui émanait de l'Union syndicale suisse, prévoyait un temps de travail maximal de 36 heures par semaine pour tous les salariés, liée à une compensation intégrale du salaire pour la plupart des salarié-es. Pour les deux objets, les électeurs/trices ont suivi les recommandations du Conseil fédéral et du Parlement: avec 54,6% de «oui» et une majorité extrêmement juste des cantons, ils/elles ont accepté l'adhésion à l'ONU et repoussé très nettement la semaine de 36 heures.

Tableau 1.1: Perception de l'importance des objets par les électeurs

Importance pour ...	ONU		Temps de travail	
	le pays en %	soi-même en %	le pays en %	soi-même en %
Très faible (0, 1) ^a	2	9	7	15
Faible (2-4)	5	10	16	21
Moyenne (5)	11	21	24	24
Grande (6-8)	38	36	35	28
Très grande (9, 10)	44	24	18	12
Moyenne ^a	7.8	6.3	6.0	5.0

^a Les valeurs représentent la moyenne arithmétique de l'évaluation par les électeurs. Les sondé-s ont pu classer l'importance qu'ils/elles accordaient à l'objet sur une échelle de 0 à 10. 0 signifie «sans importance» et 10 «très grande importance».

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

La votation sur l'ONU a été considérée comme très importante pour la Suisse, toutefois un peu moins importante que les deux dernières votations concernant des thèmes de politique européenne (les accords bilatéraux de mai 2000 et l'initiative populaire pour l'adhésion à l'UE de mars 2001). Les différences d'évaluation entre les divers groupes sociaux et idéologiques étaient très faibles, resp. inexistantes. En effet, il y avait consensus entre tous les groupes d'âge et de formation. En matière d'évaluation de l'importance nationale, l'opinion des personnes qui souhaitent respecter les traditions et celles qui tendent vers une ouverture plus grande de la Suisse était en parfaite conformité. En revanche, contrairement aux attentes, les personnes proches de l'ASIN accordèrent moins d'importance à la question de l'adhésion que le reste des électeurs/trices: 16% d'entre eux lui accordèrent une importance faible, ou même aucune, et seules 64% (par rapport à 82% de tous/tes les citoyen-nes) une grande ou très grande importance pour la Suisse.

Il en va de même pour l'importance de l'initiative sur le travail, évaluée de manière très homogène. Bien que les personnes employées à plein temps auraient été touchées davantage que celles qui travaillent à temps partiel, les deux groupes ne l'ont pas évaluée différemment. Pour celles qui ne travaillent pas à l'extérieur, l'importance accordée – tant pour le pays que pour elles-mêmes – était un peu plus élevée. Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un effet de la contre-propagande, qui a fortement insisté sur le danger d'une réduction des heures d'ouverture et des prestations de service (par ex. dans le domaine de la santé).

Tableau 1.2: Participation selon les caractéristiques sociales et politiques

<i>Caractéristiques/catégories</i>	<i>Participation en %</i>	<i>(n)</i>	<i>Coefficient de corrélation^a</i>
Total VOX (pondéré)	57	1008	
<i>Intéressé-e par la politique</i>			$V = 0.44^{***}$
Très intéressé-e	88	133	
Assez intéressé-e	72	421	
Pas vraiment intéressé-e	42	296	
Pas du tout intéressé-e	22	145	
<i>Age</i>			$V = 0.20^{***}$
18 à 29 ans	37	134	
30 à 39 ans	53	195	
40 à 49 ans	59	198	
50 à 59 ans	59	161	
60 à 69 ans	71	157	
70 ans et davantage	64	163	
<i>Formation</i>			$V = 0.19^{***}$
Ecole obligatoire	42	168	
Apprentissage	56	503	
Maturité/école normale	67	60	
Ecole supérieure	71	94	
Haute école spécialisée	69	75	
Université	66	101	
<i>Langue</i>			$V = 0.12^{***}$
Allemand	62	687	
Français	50	258	
<i>Domicile</i>			n.s.
<i>Sexe</i>			n.s.
<i>Pour/contre une ouverture de la Suisse</i>			n.s.
<i>Sympathie pour un parti</i>			n.s.
<i>Affiliation / proche des syndicats, etc.</i>			n.s.

^a Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

Depuis la votation sur l'EEE en 1992 (78,7%), la participation n'a jamais été aussi élevée (57,8%). Elle se situe nettement au-dessus des valeurs des dernières votations de 1986 sur l'adhésion à l'ONU (50,7%) et au-dessus de celle des accords bilatéraux du 21 mai 2000 (48,3%). Comme il fallait s'y attendre, la participation dépendait de l'âge, du niveau de formation, de la langue et, avant tout, de l'intérêt pour la politique. Les femmes ont participé au vote aussi souvent que les hommes. Les personnes opposées à une ouverture plus grande de la Suisse en matière de politique étrangère ne se sont pas mobilisées davantage que les partisans d'une adhésion à l'ONU. Pourtant, la participation des deux groupes a été nettement plus élevée que pour ceux/celles qui n'avaient pas d'opinion précise à ce sujet. Cette participation massive n'est pas due à la mobilisation des personnes qui ne se déplacent quasiment jamais lors d'une votation; elles ont agi de manière identique cette fois-ci. En revanche, la participation a été nettement plus importante¹ chez les électeurs/trices qui se déplacent occasionnellement pour une votation populaire.

1.2 La formation de l'opinion

1.21 La connaissance des objets

Non seulement l'initiative pour une adhésion à l'ONU a été jugée importante, mais elle était également très connue. 93% de tous les électeurs/trices ont pu se rappeler spontanément ce thème lors du sondage (c'est-à-dire au maximum deux semaines après le jour des votations). Par contre, ils n'étaient que 63% à en faire de même concernant l'initiative sur le temps de travail. Il en va de même lorsque l'on se concentre sur ceux/celles qui ont effectivement pris part au vote. Pratiquement tous (98%) ont cité l'initiative de l'ONU et seulement 73% celle des 36 heures de travail. Dans l'analyse des différentes votations ci-dessous, nous verrons quel était le degré de connaissance de ces objets resp. leur interprétation.

1.22 La difficulté du choix et le moment de la décision

Comparativement à des votations populaires antérieures, un nombre d'électeurs/trices au-dessus de la moyenne a indiqué que, cette fois-ci, le choix leur avait paru relativement facile. Il en allait ainsi pour 77% des électeurs/trices en ce qui concerne l'adhésion à l'ONU et même 80% pour la réduction du temps de travail (*voir tableau 1.3*).² Cette dernière valeur peut paraître étonnante pour deux raisons : premièrement, dans les médias, cette initiative était totalement dans l'ombre de celle de l'ONU. Deuxièmement, le modèle proposé était assez compliqué dans sa mise en oeuvre (travail annuel avec un travail hebdomadaire et une garantie de salaire jusqu'à certaines valeurs limites). Ce sont avant tout les opposant-e-s à cette initiative qui ont trouvé la décision plutôt facile (87%), ce qui pourrait être dû au fait qu'elle était extrémiste. Quant à l'adhésion à l'ONU, la décision est apparue nettement plus facile à ses partisans qu'à ses adversaires. Environ deux fois plus d'adversaires de l'initiative que de partisans ont jugé plutôt difficile de prendre une décision (26% resp. 13%).

¹ En comparaison avec une votation où la participation a été moyenne (24 septembre 2000), les taux de participation des personnes qui ne se déplacent jamais ou rarement, ont augmenté d'un point pour cent. Chez les électeurs/trices occasionnel-les, il s'agit de 16 et chez les participants réguliers de 3 points pour cent.

² L'indication sur les difficultés de choix de tous les ayants droit n'a guère de sens, puisque ceux/celles qui ne participent pas n'ont pas besoin de prendre une décision et qu'en outre, ils ne savent souvent même pas quels objets ont été soumis au vote.

Tableau 1.3: Date de la décision et difficulté lors de la formation de l'opinion (en %).
Votant-e-s uniquement

	ONU	Temps de travail
<i>Moment de la décision de vote (N = 736)</i>		
Plus de 6 semaines avant la votation	67	70
3 à 6 semaines avant la votation	14	13
1 à 2 semaines avant la votation	12	11
Quelques jours avant la votation	7	6
<i>Difficulté de la décision^a (N = 736)</i>		
Décision plutôt facile	77	80
Décision plutôt difficile	20	15

^a Le total se situe en dessous de 100%, puisque «ne sait pas» et «aucune réponse» ne sont pas pris en compte dans le tableau.
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

Pour plus de deux tiers des votant-e-s (67% pour l'initiative sur l'adhésion à l'ONU et 70% pour celle concernant la réduction du temps de travail), la décision était déjà claire au moins six semaines avant les votations. Comparativement à d'autres votations populaires, ces valeurs sont excessivement élevées. C'est ainsi que ces pourcentages sont les suivants pour les cinq thèmes des dernières votations: 2 décembre 2001, entre 29% (taxe sur l'énergie) et 42% (pour une Suisse sans armée). Le fait que, dans les deux cas, il ne s'agissait pas de thèmes inconnus peut avoir contribué à une prise de décision plus rapide. Des votations populaires antérieures avaient déjà eu lieu sur les deux objets et les discussions étaient toujours présentes dans les médias, indépendamment des initiatives soumises au vote: la question de l'ONU en rapport avec la réorientation de la politique étrangère suisse depuis la fin des années 80, celle de la réduction du temps de travail en général lors de la récession des années 90, ajoutées aux négociations constantes dans l'économie pour de nouveaux contrats de travail. S'agissant de l'adhésion à l'ONU, constatation a été faite que le comité d'initiative a entamé très tôt sa campagne (presse et affiches), alors que les adversaires semblaient prendre un poids excessif dans la phase finale. Le sondage ne permet toutefois pas de prouver une quelconque influence des calendriers de campagne différents sur le choix. S'il est vrai que le pourcentage des adversaires qui ont fait leur choix au cours des deux dernières semaines avant la votation est un peu plus élevé que chez ceux qui ont pris leur décision plus tôt, cette différence est toutefois insignifiante sur le plan statistique.

Trois personnes sur cinq (59%) ont voté par correspondance; en Suisse allemande, où cette possibilité existe pratiquement dans tous les cantons sans investissement particulier, elles étaient même de 66%. Dans ce domaine, le fait que quelqu'un ne participe presque jamais aux votations, de temps en temps ou presque toujours n'a joué aucun rôle: pour tous, le vote par correspondance jouit d'une popularité identique. Comme d'habitude, les articles de presse (88% des participant-es), la télévision (77%), la radio (68%) et la brochure éditée par le Conseil fédéral (63%) ont constitué les principaux moyens de formation de l'opinion. Les pages réservées aux lettres de lecteurs dans les journaux (61%)

ont également été souvent utilisées. Il n'existe aucune différence concernant l'utilisation des médias d'information entre les partisans et les adversaires de l'adhésion à l'ONU. Lors des campagnes de votation, Internet reste finalement un média réservé à une petite minorité de 7%. Il est vrai que les moins de trente ans sont plus du double à utiliser ce moyen, qui sert indéniablement de source complémentaire d'information. La même règle s'applique à toutes les classes d'âge : quiconque se sert d'Internet pour s'informer sur la campagne, utilise plus souvent un grand nombre de médias différents pour se forger une opinion.

2. L'initiative de l'ONU

2.1 La situation de départ

L'initiative populaire «pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)» a été lancée en 1998 par un comité composé de personnes émanant de différents partis et déposée en mars 2000. Le Conseil fédéral a salué cette initiative, située dans la droite ligne de sa stratégie en matière de politique étrangère, et recommandé son acceptation. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris lui-même l'initiative d'une telle proposition? La réponse doit certainement être recherchée dans la défaite infligée dans ce domaine par le peuple et les cantons en 1986. Malgré la résistance de l'UDC, le parlement recommandait également d'accepter cette initiative. Pendant la campagne de pré-votation, il recevait le soutien de tous les partis, exception faite de l'UDC et des petits partis de l'extrême droite (DS, UDE, Lega). Contrairement à la situation de 1986, toutes les sections cantonales du PRD et du PDC ont soutenu le «oui». L'Association économesuisse, restée neutre en 1986, était cette fois-ci en première ligne pour défendre l'adhésion à l'ONU et a notablement contribué au financement de la propagande en faveur du «oui». La campagne contre l'initiative a essentiellement été le fait de l'ASIN, de l'UDC et des milieux qui leur sont proches.

2.2 La perception

Le nombre d'électeurs/trices n'ayant aucune idée de la signification de la votation sur l'ONU était relativement restreint (19%). Les véhémentes discussions ainsi que la formulation facilement compréhensible y ont certainement contribué. Lors du sondage, 11% de ceux/celles qui ont voté n'ont pas voulu ou pas pu donner d'indications quant à son contenu. Par 67% (74% des votant-e-s), le contenu concret de l'initiative populaire (adhésion de la Suisse à l'ONU) a de loin été cité le plus fréquemment. Assez souvent, l'adhésion n'a pas été relevée en tant que telle, mais on a évoqué les arguments qui plaidaient en sa faveur (par ex. «assurer un droit de co-gestion à la Suisse au sein de l'ONU»).

Tableau 2.1: Initiative sur l'ONU – Perception des contenus

Perception ^a	Tous les sondé-es %	Uniquement participant-es %	Uniquement non-participants %	(n)
Généralités (par ex. ONU)	6	5	7	59
Référence à l'adhésion à l'ONU	67	74	57	674
Conséquences négatives	2	2	2	21
Conséquences positives	12	14	9	120
Autres	2	2	2	22
Ne sais pas / aucune réponse	19	11	29	188

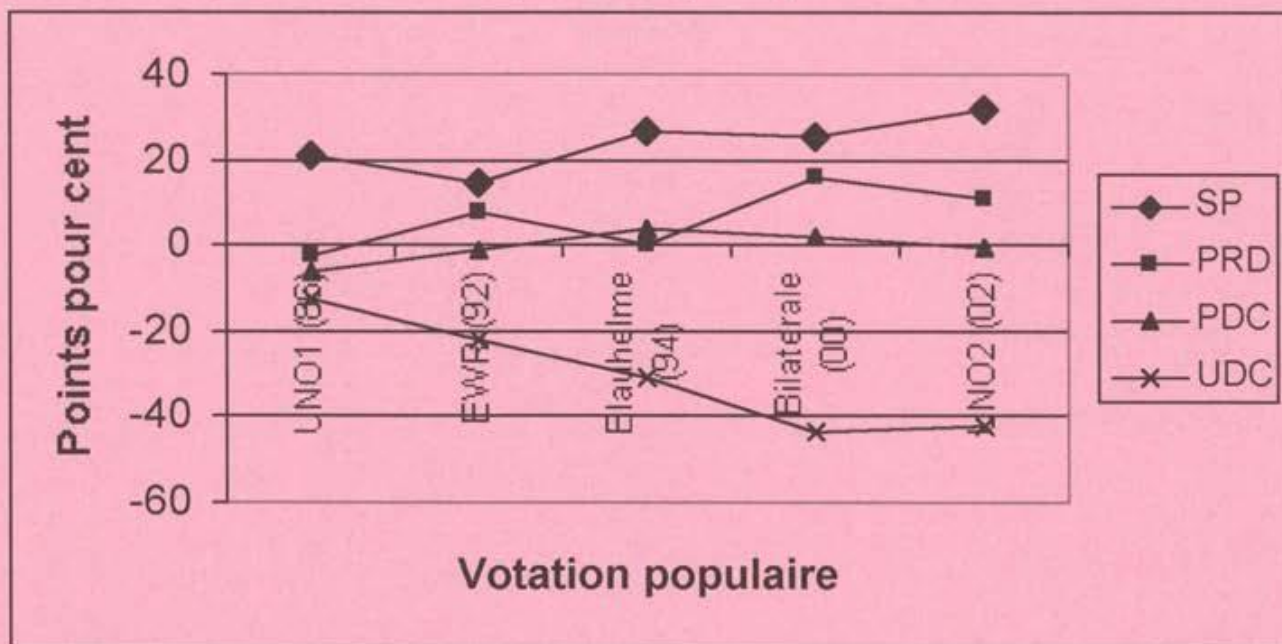
^a Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dépasse 100%.
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations populaires du 3 mars 2002.

2.3 Le profil du vote

Le comportement de vote a essentiellement été influencé par des caractéristiques politico-idéologiques et moins par des critères socio-démographiques. De toutes les variables testées, la position relative à l'exigence pour une «ouverture de la Suisse vers l'extérieur» a été la plus révélatrice. Ce résultat n'est pas précisément une tautologie, pourtant il n'est guère étonnant puisque, dans le discours officiel, le terme «ouverture de la Suisse» est souvent très spécifiquement assimilé à l'appartenance à l'ONU et l'UE. En outre, la volonté d'accepter l'adhésion à l'ONU a été fortement déterminée par les préférences politiques des partis. Les membres et sympathisant-es du PS ont presque unanimement déposé un «oui» dans l'urne (90%). Les partisans de l'UDC en ont fait de même tout aussi unanimement en faveur du non (84%).³ Une nette approbation en faveur de l'adhésion à l'ONU a été le fait des électeurs/trices potentiel-les du PRD (69%), alors que, pour les sympathisants de PDC, l'acceptation était un peu plus serrée. Toutefois, avec 58% de «oui», ils se situaient encore au-dessus de la moyenne suisse. Une fois de plus, il s'est avéré que, dans les questions de politique étrangère, la ligne de séparation qui différencie les parties les uns des autres, ne se situe pas, comme dans la plupart des thèmes de politique intérieure, entre la gauche et la droite, mais bien entre l'UDC et les trois autres partis gouvernementaux. De ce fait, la distance entre l'UDC et les deux autres partis bourgeois s'est constamment accrue. Comme on peut le voir sur le graphique 1, elle s'élevait à 10% dans les années 80 (1^{re} votation sur l'ONU), à 20–30% dans les années 90 (EEE, casques bleus) et à plus de 40% lors des dernières votations.

³ En raison du trop petit nombre de cas, il est impossible d'analyser le vote des personnes proches de l'UDC des cantons de Berne et des Grisons, où l'UDC avait donné comme consigne d'accepter l'adhésion.

Graphique 1: Sympathisants des partis – écart des valeurs moyennes des quatre partis gouvernementaux depuis 1986 (points pour cent)



© ISP / GfS : Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

Que l'acceptation de l'adhésion à l'ONU ait été plus faible dans les rangs de PDC que dans ceux du PRD peut s'expliquer largement par la différence de composition sociale des partisans des deux partis. La formation sur le plan formel et la forme d'habitat représentent toujours les variables sociologiques les plus importantes lors de votations relatives à la politique étrangère. S'agissant de la votation sur l'ONU du 3 mars, la majorité du «non» ne se retrouve que chez les personnes ayant effectué l'école obligatoire ou terminé un apprentissage ainsi que chez les habitants des campagnes (voir *tableau 2.3*). C'est précisément ces deux groupes qui sont sur-représentés au sein des partisans de PDC. Une analyse plus fine montre alors que le vote de ceux/celles qui, parmi les membres de PDC et du PRD, ont un niveau de formation et un mode d'habitat identique est quasiment le même. A cette occasion, tant les personnes au niveau d'instruction le plus bas que les habitants des campagnes, qui sympathisent avec l'un de ces deux partis, ont manifesté un comportement nettement plus favorable à l'adhésion que ceux/celles qui sont proches de l'UDC.⁴

Le classement des sondés sur un axe gauche-droite n'a pas été aussi révélateur que l'attachement à un parti. Il est vrai que la gauche a voté majoritairement en faveur (78% de oui) et la droite en défaveur de l'initiative, avec une majorité presque identique (65% de non). La différence entre les deux groupes est pourtant nettement plus faible qu'entre les partisans du PS d'une part et de l'UDC d'autre part. En outre, les personnes qui manifestent peu d'intérêt pour la politique ont majoritairement rejeté l'adhésion à l'ONU. Comme en 1992, lors de la votation concernant l'EEE et la décision relative aux accords

⁴ Cette analyse coïncide avec les résultats de l'enquête Vox relative à la votation sur l'EEE. Elle n'est valable que sur le plan national. En raison du faible nombre de cas, il est impossible d'évaluer si et de quelle importance est l'écart par rapport au domaine régional.

Tableau 2.2: Initiative de l'ONU – comportement de vote selon les caractéristiques politiques

Caractéristiques/catégories	Participation en %	(n)	Coefficient de corrélation ^a
Total VOX (pondéré)	55	696	
<i>Ouverture / isolement</i>			V = 0.59***
Pour une ouverture de la Suisse	80	407	
Représentations mixtes	21	223	
Pour un isolement de la Suisse	18	57	
<i>Sympathie pour un parti</i>			V = 0.41***
PS	90	96	
PDC	(58)	45	
PRD	69	58	
UDC	16	106	
Aucun parti	52	250	
<i>Position sur un axe gauche-droite</i>			V = 0.33***
Extrême gauche	78	54	
Gauche	78	102	
Centre	61	269	
Droite	35	116	
Extrême droite	34	53	
<i>Intérêt à la politique</i>			V = 0.16**
Très intéressé-e	66	136	
Assez intéressé-e	56	366	
Pas vraiment intéressé-e	49	150	
Pas du tout intéressé-e	(26)	32	
^a Pour l'interprétation des mesures statistiques, cf. «Données méthodologiques».			
^b Les chiffres entre parenthèses indiquent uniquement une tendance, le nombre de cas ne dépassant pas 50. On ne peut donc en tirer aucune donnée statistique.			
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.			

bilatéraux avec l'UE, ce scepticisme envers la politique étrangère de la part de personnes non intéressées par la politique n'a été sensible qu'en Suisse allemande. En Suisse romande, leur vote n'a pas été différent de celui des personnes intéressées par la politique.

Bien que depuis sa fondation (elle s'est constituée après 1986 dans les rangs du contre-comité) l'un des objectifs principaux de l'ASIN (Action pour une Suisse indépendante et neutre) ait été de barrer la route de l'adhésion à l'ONU, elle n'a réussi que partiellement à rassembler ses sympathisants. Plus d'un-e électeur/trice sur trois (36%), membre de l'ASIN ou qui pourrait au moins se représenter une affiliation à ce groupe, a déposé dans l'urne un «oui» à l'adhésion à l'ONU. En tant qu'organisation, l'ASIN n'étant devenue

vraiment le point de mire du public que depuis la votation sur l'EEE. Il est possible que ses sympathisants se sentent en premier lieu attirés vers celle-ci en raison de son attitude dans la question de l'UE. Le fait que les membres de l'ASIN aient accordé une importance moins grande à l'adhésion à l'ONU que les autres sondé-es (voir ci-dessus) représente un indice qui corrobore cette affirmation. Quoi qu'il en soit, les données de cette enquête VOX ne permettent pas de qualifier les membres de l'ASIN de troupe de choc de l'UDC.⁵

Comme c'est généralement le cas lors de votations de politique étrangère, la confiance envers le gouvernement avait également son importance. Parmi les personnes qui ne lui faisaient pas confiance, une majorité de deux tiers a repoussé l'adhésion à l'ONU. Ce faisant, il faut toutefois prendre en compte que la méfiance envers le gouvernement sert souvent à justifier l'opposition fondamentale envers sa politique étrangère.

Les caractéristiques sociales ont eu des répercussions moins fortes que les critères politico-idéologiques. Comme d'habitude lors de votations de politique extérieure, la formation formelle a joué un grand rôle. L'adhésion à l'ONU a été rejetée le plus nettement (41% oui) par ceux/celles qui ont uniquement fréquenté l'école obligatoire. Contrairement aux accords bilatéraux avec l'UE, où les arguments se rapportaient plus étroitement aux conséquences économiques, les personnes ayant effectué un apprentissage se trouvaient majoritairement dans le camp des adversaires (45% de «oui»)⁶. Le meilleur taux d'acceptation provient du camp des universitaires, puisque quatre sur cinq l'ont approuvée. La répartition des revenus est en étroite corrélation avec la formation formelle. C'est pourquoi il n'est guère étonnant de constater que les personnes dont le revenu se situe en dessous de la moyenne ont majoritairement rejeté l'adhésion à l'ONU et que le groupe au revenu le plus élevé l'a approuvée le plus nettement.

L'enquête VOX confirme le résultat constaté dès le dimanche des votations: la Suisse romande et les villes ont approuvé l'adhésion plus nettement que la Suisse allemande et – surtout – que la Suisse italienne et les régions rurales. Comparativement à des votations sur des sujets de politique européenne, le fossé n'est pas particulièrement profond entre les deux communautés linguistiques, puisque l'écart n'est que de neuf points pour cent. La différence ville-campagne n'est valable qu'en Suisse allemande, où elle est particulièrement marquée avant tout entre les grandes villes et les communes rurales, avec des taux d'acceptation de 64% resp. 40%. Bien que les deux variables «formation formelle et forme d'habitat» soient en corrélation (les classes dont le niveau d'instruction est plus élevé résident dans les villes, alors que les personnes ayant juste suivi l'école obligatoire ou terminé un apprentissage sont sur-représentées à la campagne), elles ont agi indépendamment l'une de l'autre quant au choix du vote. C'est ainsi que dans les régions rurales de Suisse allemande, les classes au niveau d'instruction le plus bas ont rejeté l'adhésion à l'ONU de manière bien plus nette que dans les régions urbaines.

⁵ Cette évaluation est également confirmée par l'analyse des arguments. C'est ainsi que seuls 42% des sympathisant-es de l'ASIN étaient d'avis que l'adhésion à l'ONU contrevenait à la neutralité, alors que les sympathisant-es de l'UDC qui partageaient ce point de vue étaient 62%.

⁶ Voir Hirter, Hans / Linder, Wolf, Analyse VOX des votations fédérales du 21 mai 2000, Berne 2000, page 15.

Tableau 2.3: Initiative sur l'ONU – comportement de vote d'après les caractéristiques politiques et sociales

Caractéristiques/catégories	% oui ^b	(n)	Coefficient de corrélation ^a
Total VOX (pondéré)	55	696	
Formation			V = 0.29***
Ecole obligatoire	41	81	
Apprentissage	46	350	
Maturité/école normale	(57)	48	
Ecole supérieure	69	78	
Haute école spécialisée	69	62	
Université	79	76	
Revenu (Fr. par mois / ménage)			V = 0.24***
Moins de 3000	45	64	
3000–5000	47	166	
5000–7000	56	176	
7000–9000	65	99	
Plus de 9000	78	89	
Domicile			V = 0.16***
Grande ville	67	157	
Ville moyenne ou commune d'agglomération	57	282	
Campagne	46	259	
Région linguistique			V = 0.10*
Suisse allemande	53	510	
Suisse romande	62	155	
Suisse italienne	(40)	30	
Age			n.s.
Sexe			n.s.
Confession			n.s.
^a Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».			
^b Les chiffres entre parenthèses indiquent uniquement une tendance, le nombre de cas ne dépassant pas 50. On ne peut donc en tirer aucune donnée statistique.			
© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.			

La confession, le sexe et l'âge n'ont eu aucune influence sur le choix du vote. Le revirement d'opinion depuis la dernière votation relative à l'ONU en 1986 ne s'explique donc pas par le fait qu'un groupe d'âge sceptique envers l'ONU ait été remplacé par une nouvelle génération favorable à une adhésion. Les plus de 60 ans ont voté majoritairement «oui» le 3 mars, ce qui n'est pas différent du vote des moins de 40 ans (cf. aussi à ce propos ci-dessous, comparaison des deux votations relatives à l'ONU).

2.4 Les motifs du choix

Pour les personnes qui ont voté «oui» et répondu spontanément lors du sondage – à savoir sans indications de catégorie – à la question du motif de leur choix, la peur de l'isolement politique de la Suisse en cas de non adhésion à l'ONU était nettement dominante. Un partisan à l'adhésion sur deux a mentionné cet argument et 40% d'entre eux l'ont cité en premier. Une pointe de résignation perçait dans la voix d'une personne sur trois qui indiquait ce motif de choix lorsqu'elle relevait qu'une position marginale n'était plus possible. D'autres arguments tels que «une adhésion est logique» ou «le moment est venu d'en faire partie» ont été évoqués par 33% des électeurs/trices qui ont voté «oui». Pour un quart des partisans, la question primordiale ne résidait pas dans une adaptation plus ou moins bonne aux situations politiques mondiales, mais bel et bien dans la possibilité pour la Suisse de prouver activement sa solidarité et de prendre sa part de responsabilité.

Bien que l'expérience montre que la question des coûts joue toujours un rôle important lors de votations populaires, les motifs qui s'y rapportent n'apparaissent qu'en quatrième position pour les partisans (19%). L'argument dominant de la campagne en faveur de l'adhésion, à savoir que la Suisse non seulement ne payera pas davantage à l'ONU et à ses sous-organisations, mais qu'elle pourra participer aux décisions concernant les dépenses, a été cité explicitement par 17% des personnes qui ont approuvé l'objet. Les différents groupes socio-démographiques et politiques ne se différencient absolument pas – ou faiblement – les uns des autres en ce qui concerne les motifs de leur choix: le classement des motifs d'après l'ordre de leur importance est partout le même.

Plus de la moitié des opposant-e-s à une adhésion à l'ONU ont indiqué comme motif de leur refus des raisons d'ordre général. Les constatations suivantes en font partie: une adhésion est inutile (10%), un manque de confiance en nos diplomates ou envers le Conseil fédéral (6%), avant tout des jugements émis de manière très émotionnelle («c'est complètement idiot» et autre). De telles manifestations de mauvaise humeur ont été indiquées spontanément comme motif de choix par 41% de ceux/celles qui ont voté «non». En seconde position apparaissait l'argument des coûts, c'est-à-dire qu'une adhésion est trop coûteuse. Ce motif a été relevé par 30% de toutes les personnes qui ont voté «non»; 18% d'entre elles l'ont indiqué en premier. Pour les opposant-e-s à l'initiative, le danger d'une perte de la neutralité suisse avait presque le même poids. Pour (presque) un-e adversaire sur cinq, la peur de voir l'étranger décider à notre place représentait une raison suffisamment importante pour rejeter l'initiative. La critique de l'ONU en elle-même et, ce faisant, avant tout la position des Etats-Unis au sein de cette organisation, a été déterminante pour 11% des personnes qui ont voté «non». Cette critique de l'ONU et principalement la position des USA, ressentie comme dominante, a été particulièrement importante en Suisse romande. Ce motif y occupait la seconde place (36%) alors que dans le reste du pays, il n'a joué un rôle que pour 8% des opposant-e-s. En revanche, la grande peur de la Suisse allemande en matière de perte de la neutralité n'avait guère d'importance pour les adversaires de Suisse romande.

Tableau 2.4: Initiative sur l'ONU – Motifs des votant-e-s (plusieurs réponses possibles)

Motifs du choix exprimés spontanément	Tous les références en % des réponses ^a	Uniquement première réponse en %
Motifs pour le «oui»		
Contre l'isolement de la Suisse	51	40
Généralités (est important, judicieux)	33	21
Pour une Suisse solidaire sur le plan international	26	16
Aspects financiers (ne pas seulement payer)	19	10
L'ONU est une bonne organisation	6	2
Autres (avant tout: bon pour l'économie)	11	7
Ne sais pas, fausse raison	2	2
Motifs pour le «non»		
Généralités (est mauvais, inutile, etc.)	54	45
Charges financières trop importantes	30	18
Pas compatible avec la neutralité	28	17
Perte de l'autonomie suisse	18	9
Critique envers l'ONU	11	8
Autres	9	4
Ne sais pas, fausse raison	1	1

^a Deux réponses étaient possibles. Un total de 437/254 sondé-es oui/non ont répondu. Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent de la première colonne dépasse 100.
 © ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

2.5 Les arguments «pour» et «contre»

En complément des motifs cités spontanément par les sondé-es susmentionné-es, nous leur avons soumis, pour prise de position, trois arguments «pour» et «contre». Cette manière de procéder permet non seulement d'affiner la structure des motifs des votant-e-s, mais également de tester la force de persuasion des arguments avancés pendant la campagne précédant la votation.

S'agissant de l'adhésion à l'ONU, c'est sur la question de l'image de la Suisse à l'étranger et sur les éventuelles conséquences d'un refus que les partisans de l'initiative sont le plus divisés. Quatre partisans du oui sur cinq, mais seulement un sur six chez les adversaires, pensent que la marginalisation de la Suisse est mal vue à l'étranger. Par conséquent, il est normal qu'une nette majorité de partisans de l'adhésion (83%), mais seulement 12% des adversaires, soient convaincus que le fait de franchir ce pas s'avérera positif pour la Suisse. Une claire majorité s'est dégagée dans les deux camps (94% resp. 61%) en faveur de l'argument dominant de la campagne avant la votation, à savoir que la Suisse ne devait pas seulement être la pourvoyeuse financière de l'ONU et de ses sous-organisations, mais qu'elle devait également avoir droit à la parole. Toutefois le fait que cela ne deviendra possible que lors d'une adhésion pleine et entière n'a pas réussi à convaincre tous/tes ceux/celles qui se sont rallié-es à cet argument: seul-es 65% de ceux/celles qui étaient d'accord ont déposé un «oui» dans l'urne (voir colonne «cohésion» du *tableau 2.5*).

Tableau 2.5: Initiative sur l'ONU – Prise en compte des arguments «pour» et «contre» auprès des votant-e-s en pour

		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas	Cohésion ^a
Arguments «pour»					
«La Suisse ne doit pas seulement payer pour l'ONU et ses organisations, mais également participer aux décisions»	Votant-e-s	79	18	3	65
	Oui	94	4	2	
	Non	61	35	4	
«La Suisse profite de l'adhésion à l'ONU»	Votant-e-s	51	38	11	89
	Oui	83	8	9	
	Non	12	75	13	
«L'image de la Suisse pâtit du fait qu'elle est, avec le Vatican, le seul pays à ne pas faire partie de l'ONU»	Votant-e-s	52	44	4	85
	Oui	81	16	3	
	Non	17	77	6	
Arguments «contre»					
«L'adhésion à l'ONU est trop cher»	Votant-e-s	47	44	9	76
	Oui	21	68	11	
	Non	19	14	7	
«L'adhésion à l'ONU n'est pas compatible avec notre neutralité»	Votant-e-s	28	63	9	93
	Oui	3	94	3	
	Non	58	26	16	
«L'adhésion à l'ONU mettrait en danger les actions humanitaires de la Croix rouge et d'autres organisations d'entraide suisses à l'étranger»	Votant-e-s	17	71	12	83
	Oui	5	90	5	
	Non	30	49	21	

Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 79% de tous les votant-e-s (94% de oui) se sont rallié-es au premier argument, 18% (4%) l'ont rejeté et 3% (2%) n'ont pas pu se décider.

n = Total des votant-e-s = 694.

^a Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. contre), votent alors effectivement oui (resp. non).

© ISP / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

Parmi les arguments «contre» testés ici, seul celui des coûts a tout de même atteint une majorité toute relative auprès de l'ensemble des votant-e-s (47%). L'interprétation de la politique de neutralité par le Conseil fédéral, plus ouverte que par le passé, est apparemment capable de recueillir une majorité. L'argument selon lequel l'adhésion à l'ONU représente une atteinte à la de neutralité était fortement controversé, même parmi les adversaires: seuls 58% l'approuvaient alors que 26% le rejetaient et que 16% ne souhaitaient pas s'exprimer à ce sujet. Il est intéressant de constater que l'appréciation quant à la neutralité suisse n'est pas une question de génération. Malgré une expérience de vie différente, les électeurs/ trices plus âgé-es ne voyaient pas un danger plus grand dans l'adhésion à l'ONU que les jeunes. La question de savoir si une participation à l'ONU est compatible avec la neutralité n'est que faiblement associée à la valorisation de l'armée suisse. Il est vrai que chez les partisans d'une armée forte, la part de ceux qui parlent d'atteinte à la neutralité (36%) est au-dessus de la moyenne totale de 28%. Mais en y regardant de plus près, on constate que ce chiffre est dû uniquement aux sympathi-

sant-es de l'UDC, où 62% des partisans d'une armée forte pensent que la neutralité est en danger. Pour les deux autres partis gouvernementaux bourgeois, ce pourcentage se situe à 24% (PDC) resp. 22% (PRD).

La thèse, parue de nombreuses fois dans la presse sous forme d'annonces, selon laquelle la participation de la Suisse à l'assemblée générale de l'ONU porterait atteinte à l'action des associations humanitaires internationales, a encore trouvé moins d'écho auprès des adversaires à l'adhésion que l'argument de la neutralité: une personne sur deux qui a voté «non» ne pouvait faire sienne cette déclaration. Celle-ci s'adressait en particulier aux personnes proches des milieux humanitaires. Toutefois, non seulement elle atteignit encore plus mal son but que chez les autres votant-e-s, mais elle n'eut de surcroît aucun effet sur le choix de leur vote: celui qui est proche des organisations humanitaires et avait des craintes quant à la mise en danger de leurs activités a malgré tout voté plutôt pour l'adhésion à l'ONU que celui qui n'a aucun contact avec ce genre d'organisation.

2.6 La comparaison avec la votation sur l'ONU de 1986

Il y a assez exactement dix-sept ans que les électeurs/trices suisses refusaient l'adhésion à l'ONU dans une proportion de un à trois et une participation un peu moindre (51%). Depuis lors, le camp des partisans a augmenté de presque un million de voix de 511'713 à 1'489'062, alors que les voix contraires ont fondu de 1'591'150 à 1'237'727. Ce chapitre doit éclaircir s'il est possible, à l'aide des données VOX, d'expliquer les causes de cet impressionnant changement d'opinion entre les deux votations.

La modification naturelle de l'électorat, à savoir la disparition des électeurs/trices plus âgé-es et leur remplacement par un électorat jeune qui ne disposait pas encore du droit de vote lors de la première votation pourrait représenter une ébauche d'explication. Celle-ci pourrait s'avérer correcte, puisque l'on part en général du principe que la question centrale de la neutralité a une importance émotionnelle plus importante pour l'électorat qui a vécu la situation tendue de la seconde guerre mondiale que pour celui qui est né plus tard. Cette thèse est pourtant erronée. Tant en 1986 que lors de la présente votation, les différentes classes d'âge ne se différencient pas les unes des autres dans leur comportement de vote.

L'analyse des autres caractéristiques sociales telles que formation, région linguistique, forme d'habitat, sexe, donne un résultat quelque peu contradictoire au premier abord: d'un côté le taux d'approbation a massivement augmenté dans toutes les catégories sans exception (école obligatoire et diplômé-es des universités, Suisse romande et alémanique, grandes villes et villages, hommes et femmes) jusqu'à 20-30 points pour cent. Mais d'un autre côté, cette progression présente parfois de telles différences que l'on peut parler de fossés dans le comportement de vote, qui n'existaient pas encore en 1986. L'exemple le plus flagrant est celui de l'écart, en train de se creuser, entre les grandes régions urbaines et les régions rurales qui, en 1986, se distinguaient à peine les unes des autres. La part de «oui» ayant augmenté de 36 points pour cent dans les grandes villes de Suisse allemande, mais seulement de 20 dans les régions rurales, le comportement de vote est aujourd'hui

sensiblement différent. De même, la Suisse allemande et la Suisse romande se sont éloignées l'une de l'autre, bien que dans une moindre mesure. Le fossé, qui existait déjà lors de la première votation sur l'ONU entre les différents niveaux d'instruction n'a pas disparu: il n'a toutefois pas continué à s'élargir. En revanche, la différence de comportement, relevée en 1986, entre les femmes (qui avaient à l'époque approuvé plus massivement) et les hommes n'existe plus aujourd'hui.

Un notable changement du comportement de vote a eu lieu parmi les sympathisant-e-s des partis gouvernementaux. Aux deux pôles – le PS et l'UDC – la position positive resp. négative quant à une adhésion à l'ONU s'est encore accentuée (PS de 54% de oui à 90%, UDC de 79% de non à 84%). L'UDC, dont le cercle de sympathisant-es s'est notablement accru depuis 1986, est indéniablement devenu un creuset de sceptiques en matière de politique étrangère et d'isolationnistes. Au sein du PRD et du PDC, dont la direction nationale avait recommandé le «oui» dès 1986, un véritable revirement a toutefois eu lieu: la part de oui des membres s'est accrue de 31% à 69% (PRD) resp. de 27% à 58% (PDC). Une partie de cet accroissement pourrait être due à l'unité manifestée cette fois-ci par ces partis (en 1986, plus de la moitié des partis cantonaux ayant recommandé de voter «non»⁷). Le fait de donner cette fois-ci une image unie du PRD et du PDC ne suffit toutefois pas à expliquer les résultats des votations du 3 mars. Même parmi les électeurs sans sympathie pour un parti, la part de partisans de l'adhésion à l'ONU a augmenté tout aussi massivement, à savoir de 14% à 50%.

Les arguments des opposant-e-s à une adhésion ne sont aujourd'hui guère différents de ceux de 1986. A l'époque déjà, les coûts élevés avaient été cités en premier, avant la crainte de la perte de la neutralité. Par contre, chez les adversaires, la critique de l'ONU elle-même a perdu de son importance par rapport à 1986. Chez les personnes qui ont voté «oui», le changement de structure de l'argumentation est le reflet de la modification de leur composition: en 1986, pour les partisans d'une adhésion, majoritairement la gauche, l'idée principale était que la Suisse devait pouvoir jouer un rôle actif dans le cadre de la solidarité internationale. En 2002, parmi un électorat nettement plus dispersé, dominait la crainte d'un isolement de la Suisse en cas de nouveau refus d'adhésion à l'organisation des Nations Unies. Quel est le rapport de cette crainte avec les événements politiques des années 90, tels que la croissance interne et externe de l'UE et les attaques contre la Suisse en rapport avec sa position pendant la seconde guerre mondiale? Il est impossible de répondre à ces questions sur la base des données VOX.

En ce qui concerne le contre-argument qui veut qu'une adhésion à l'ONU contrevienne à notre neutralité, un immense revirement a eu lieu dans le mode de pensée au cours des dix-sept dernières années. Alors qu'en 1986, 54% de tous les participants répondaient encore affirmativement à cette question, ils ne sont plus que 28% à présent. Même les adversaires de l'adhésion ont perdu leurs certitudes dans ce domaine: au lieu de 76%, seuls 58% partageaient encore cette opinion.⁸

⁷ Année politique 1986, Berne 1987, p. 43.

⁸ D'autres opinions concernant certaines déclarations importantes sur des votations, relevées dans les analyses VOX, ne peuvent être comparées que sous réserve, puisque ces déclarations sont toujours axées sur une propagande concrète de vote.

3. L'initiative populaire «pour une durée du travail réduite»

3.1 La situation de départ

L'initiative déposée au printemps 1999 par l'Union syndicale suisse (USS) demandait la diminution progressive du temps de travail annuel maximal autorisé, jusqu'à ce qu'elle atteigne une durée hebdomadaire moyenne de 36 heures en temps normal. Pour la plupart des salariés (jusqu'à un revenu mensuel d'environ 7800 francs), cette réduction devait avoir lieu sans diminution de salaire. A l'époque où l'initiative a été lancée (1998, en pleine crise économique), l'argument essentiel avancé par l'USS était la création de places de travail. Lors de la campagne de votation, c'est l'avantage d'une durée de travail plus courte pour la vie sociale et la santé des salariés qui était au centre de l'argumentation. Le Conseil fédéral et le parlement ont recommandé le rejet de l'initiative. Dans leurs critiques, les opposants (partis bourgeois et organisations patronales) avançaient le fait que l'économie ne pouvait pas se permettre une réduction aussi massive de la durée du travail liée à une compensation intégrale du salaire et que la compétitivité de la place économique suisse s'en trouverait considérablement affaiblie. La revendication de l'USS était même controversée au sein des organisations d'employés, en raison de son caractère trop fondamental et à cause du nouveau principe de l'annualité du temps de travail, remplaçant le temps de travail hebdomadaire usuel. La Confédération des syndicats chrétiens de Suisse ainsi que l'association faîtière des associations d'employés ont laissé la liberté de vote; quant au PdT, étroitement lié aux syndicats romands de l'USS, il a recommandé le rejet de l'initiative.

3.2 La perception

Tableau 3.1: Initiative sur le temps de travail – Perception des contenus

<i>Perception^a</i>	<i>Tous les sondé-es</i> %	<i>Uniquement participant-es</i> %	<i>Uniquement non-participants</i> %	<i>(n)</i>
Référence à des généralités	1	1	2	13
Réduction du temps de travail	74	83	63	750
Référence à des effets négatifs	1	1	1	13
Référence à des effets positifs	3	3	2	26
Autres	5	5	5	53
Ne sais pas / pas de réponse	17	8	29	169

^a Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dépasse 100%.
© ISP / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

Compte tenu du fait que l'intérêt principal de la votation du 3 mars résidait dans la votation sur l'ONU, les connaissances sur le contenu de l'initiative pour une durée du travail réduite se sont avérées très bonnes selon notre sondage. Mais comme nous avons constaté, au chapitre 1.2, que seuls 73% des votant-e-s se sont souvenus de cette initiative,

nous supposons que parmi les 83% qui ont restitué de manière correcte le contenu de l'initiative, il s'en trouvait beaucoup qui n'ont répondu juste que parce qu'on leur avait communiqué le titre de l'initiative (réduction du temps de travail) avant que la question à propos de la connaissance de l'initiative ne leur ait été posée. Néanmoins plus des deux tiers des votant-e-s ont été en mesure d'indiquer de façon précise qu'il s'agissait de l'introduction de la semaine de 36 heures.

3.3 Le profil du vote

La décision quant à l'initiative sur le temps de travail a été influencée bien davantage par des facteurs politiques et idéologiques que par des caractéristiques sociales. Le classement sur un axe gauche-droite a été le plus révélateur. Les personnes qui se situent à l'extrême gauche ont approuvé l'initiative dans une proportion de 71%. A noter que l'extrême gauche, auquel se sont joints les sympathisants du PS, a été le seul groupe à avoir majoritairement voté oui. Mais les partisans du PS, avec une proportion de oui de seulement 57%, étaient d'emblée divisés. Quant aux sympathisants des partis gouvernementaux bourgeois, ils ont rejeté la réduction du temps de travail de façon très nette. On peut se demander pourquoi ce rejet a été un peu moins marqué chez les sympathisants de l'UDC que chez les partisans du PRD et surtout du PDC. Nous supposons que ces 17% qui ont voté oui se composent en grande partie de personnes qui se sentent uniquement proches de l'UDC en raison de sa position par rapport à la politique étrangère. Un indice nous est fourni par le comportement de vote observé pour l'initiative de l'ONU: ces personnes ont rejeté l'adhésion à l'ONU à raison de presque 90%, donc encore plus nettement que la moyenne des sympathisant-es de l'UDC. En outre, elles se distinguent de la moyenne des partisans de l'UDC par le fait qu'elles voient d'un œil bien plus positif les interventions étatiques dans l'économie et que plus de la moitié d'entre elles se déclarent proches des syndicats (alors que cette proportion n'est que de 18% pour l'ensemble des sympathisants de l'UDC).

L'initiative pour une durée du travail réduite de l'Union syndicale suisse a obtenu un score au-dessus de la moyenne auprès des membres et sympathisants de syndicats et d'associations d'employés: 44% resp. 38% de oui; mais même chez ces derniers, la majorité n'a pas été atteinte. En Suisse romande, à la veille des votations, une bonne partie des syndicats (et aussi le PdA), s'étaient distancés de l'initiative, parce que celle-ci fournissait aux patrons des moyens de flexibiliser le temps de travail. Mais le mauvais résultat obtenu par l'initiative de l'USS ne doit cependant pas être attribué à ce mouvement de repli. En Suisse romande, la part des oui a été sensiblement plus élevée qu'en Suisse alémanique, aussi bien chez les syndicalistes que chez les personnes qui se situent à gauche.

Les préférences relatives aux valeurs ont exercé une influence moins grande que celles qui concernent la proximité par rapport à des organisations politiques. Le rapport le plus fort s'exprime dans le duo de valeurs interventionnisme étatique / liberté économique: 46% des personnes qui approuvent des interventions importantes de l'Etat dans l'économie ont soutenu l'initiative.

Tableau 3.2: Initiative sur le temps de travail – Comportement de vote d'après les caractéristiques politiques

Caractéristiques/catégories	% oui ^b	(n)	Coefficient de corrélation ^a
Total VOX (pondéré)	25	689	
<i>Position sur un axe gauche/droite</i>			V = 0.46***
Extrême gauche	71	66	
Gauche	46	110	
Centre	16	267	
Droite	10	108	
Extrême droite	(12)	49	
<i>Sympathie pour un parti</i>			V = 0.34***
PS	57	111	
PDC	(9)	46	
PRD	7	58	
UDC	17	94	
Aucun parti	20	238	
<i>Affiliation à un syndicat</i>			V = 0.27***
Actif, passif ou concevable	44	183	
Pas concevable	18	489	
<i>Interventionnisme de l'Etat / Concurrence</i>			V = 0.22***
Pour des interventions de l'Etat	46	78	
Représentations mixtes	28	214	
Pour la libre concurrence	17	349	
<i>Affiliation à une association d'employés</i>			V = 0.21***
Actif, passif ou concevable	38	198	
Pas concevable	19	471	
^a Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques». ^b Les chiffres entre parenthèses indiquent uniquement une tendance, le nombre de cas ne dépassant pas 50. On ne peut donc en tirer aucune donnée statistique. © ISP / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.			

Tableau 3.3: Initiative sur le temps de travail – Comportement de vote d'après des caractéristiques sociales

Caractéristiques/catégories	% oui ^b	(n)	Coefficient de corrélation ^a
Total VOX (pondéré)	25	689	
<i>Age</i>			V = 0.21***
18 à 29 ans	26	61	
30 à 39 ans	34	128	
40 à 49 ans	35	137	
50 à 59 ans	25	114	
60 à 69 ans	20	125	
70 ans et plus	9	124	
<i>Actif professionnellement</i>			V = 0.20***
oui	32	388	
non	15	297	
<i>Formation</i>			V = 0.14*
Ecole obligatoire	21	77	
Apprentissage	21	335	
Maturité/Ecole normale	(30)	47	
Ecole supérieure	24	82	
Haute école spécialisée	36	67	
Université	35	80	
<i>Région linguistique</i>			V = 0.10*
Suisse alémanique	22	504	
Suisse romande	33	154	
Suisse italienne	(27)	30	
<i>Position professionnelle</i>			n.s.
<i>Sexe</i>			n.s.
<i>Revenu</i>			n.s.
<i>Confession</i>			n.s.
<i>Domicile</i>			n.s.
^a Pour l'interprétation des variables statistiques, cf. «Données méthodologiques».			
^b Les chiffres entre parenthèses indiquent uniquement une tendance, le nombre de cas ne dépassant pas 50. On ne peut donc en tirer aucune donnée statistique.			
© ISP / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.			

L'appartenance à des groupes sociaux différents n'a eu qu'une faible influence sur le comportement de vote. Ce qui frappe le plus, c'est le rapport avec l'âge, qui montre que les plus de 70 ans ont rejeté l'initiative plus nettement (9% de oui) et que les personnes âgées de 30-50 ans l'ont approuvée dans une proportion supérieure à la moyenne (35%). Ce résultat relativement bon dans la catégorie d'âge des 30-50 ans ne doit cependant pas être interprété comme une conséquence de la campagne pour le oui, qui avait souligné les avantages d'une durée du travail réduite pour les familles avec enfants. Ce ne sont pas les personnes mariées, mais bien les célibataires de ce groupe d'âge qui ont soutenu la réduction du temps de travail dans une proportion supérieure à la moyenne; la valeur la plus élevée a été atteinte par les célibataires âgé-e-s de 30-50 ans, avec 44% de oui.

Les personnes actives ont été plus nombreuses à accepter l'initiative que les personnes n'exerçant pas de profession. Cet effet doit cependant être largement attribué aux structures d'âge différentes des deux groupes. Chez les personnes âgées de moins de 60 ans, on n'observe pas de différence significative entre les personnes actives et non-actives. Il n'y a pas de différence non plus en rapport avec le degré d'occupation de l'activité. Les personnes qui occupent un poste à temps complet de 40 heures et plus n'ont pas été plus nombreuses à approuver l'initiative des 36 heures que celles qui bénéficient aujourd'hui déjà d'une durée du travail réduite. Les personnes qui ont accompli une formation à l'université ou dans une haute école spécialisée ont finalement approuvé l'initiative un peu moins nettement que les personnes issues de l'école obligatoire, d'une école professionnelle ou d'une école supérieure; et les Romands ont été plus nombreux à voter oui que les Suisses alémaniques.

L'initiative des syndicats n'aurait probablement pas eu plus de succès si elle n'avait pas eu lieu en même temps que la votation sur l'ONU – fortement mobilisatrice – mais qu'elle ait été soumise au peuple lors d'un dimanche de votation où la participation aurait été moyenne. Les votant-e-s qui ont indiqué ne voter qu'occasionnellement n'ont pas voté différemment que les personnes qui se rendent régulièrement aux urnes.

3.4 Les motifs du choix

Plus de la moitié des partisans de l'initiative ont essentiellement avancé des avantages pour l'individu ou pour eux-mêmes. A cet égard, les attentes relatives à davantage de vacances et de loisirs d'une part et à davantage de temps pour la vie familiale d'autre part s'équilibraient, atteignant 18% respectivement 16%. L'idée avancée par les syndicalistes lors du lancement de l'initiative, selon laquelle une réduction de la durée du travail permettrait de créer davantage d'emplois, a tout de même été citée comme motif du choix par plus du tiers des personnes qui ont voté oui. Relativement nombreux ont été les partisans qui ont déclaré avoir voté tactiquement (13%). Même si on n'a pas donné son aval à la semaine de 36 heures, on a cependant voulu que l'initiative obtienne si possible un bon résultat, afin de soutenir l'exigence d'une réduction du temps de travail.

Pour justifier leur choix, les adversaires ne se sont guère compliqué la tâche: plus de la moitié d'entre eux ont évoqué des motifs généraux tels que «c'est mauvais», «ce n'est pas

réaliste», etc. Bien qu'ils aient été priés de citer plusieurs motifs de choix, une personne sur quatre ayant voté non s'est contentée d'invoquer de tels arguments non spécifiques. 43% des adversaires de l'initiative ont justifié leur choix par des arguments d'ordre politico-économique. Ils ont avant tout exprimé la crainte que l'économie suisse perde de sa compétitivité sur le plan international. Parmi les personnes qui ont voté non, environ une sur trois a motivé son choix par l'idée selon laquelle la réduction du temps de travail exigée se répercuterait négativement sur les salariés. A ce propos, les trois arguments les plus cités, à raison de 10% chacun, étaient les suivants: davantage de stress au travail, des réductions de salaire et trop de loisirs nuisent à la santé. On ne s'étonnera pas que ce dernier argument ait surtout été cité par les retraité-e-s.

Tableau 3.4: Initiative sur le temps de travail – Motifs des votant-e-s (plusieurs réponses possibles)

Motifs du choix exprimés spontanément	Tous les références en % des réponses ^a	Uniquement première réponse en %
Motifs pour le OUI		
Bon pour l'employé-e (davantage de loisirs, bon pour la famille)	53	41
Bon pour l'ensemble de l'économie (avant tout: crée des places de travail)	36	23
Généralités (avant tout: va dans la bonne direction)	23	20
Autres (avant tout: vote tactique)	14	12
Ne sais pas, fausse raison	4	4
Motifs pour le NON		
Généralités (mauvais, irréaliste, etc.)	56	49
Mauvais pour l'économie	43	26
Mauvais pour l'employé (diminution de salaire, trop de loisirs)	32	18
Contre les réglementations de l'Etat	5	3
Autres	6	2
Ne sais pas, fausse raison	1	1

^a Deux réponses étaient possibles. En tout 169/513 sondé-e-s quant à leur vote oui/non ont répondu. Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dans la première colonne dépasse 100.
© ISP / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.

3.5 Les arguments «pour» et «contre»

Parmi les arguments «pour» testés dans le présent sondage, c'est l'argument principal des partisans, selon lequel la réduction du temps de travail normal se répercuterait favorablement sur la vie de famille des personnes concernées, qui arrive en tête: 41% des votant-e-s s'y sont ralliés. Il n'a néanmoins pas eu d'influence déterminante sur le choix de vote individuel. Le degré de cohésion de 51% figurant dans le *tableau 3.5* prouve que parmi les personnes qui approuvaient cet argument, seule une sur deux a effectivement glissé un oui dans l'urne.

Tableau 3.5: Initiative sur le temps de travail – Succès des arguments «pour» et «contre» auprès des votant-e-s, en pour cent

		D'accord	Pas d'accord	Ne sais pas	Cohésion ^a
Arguments «pour»					
«La réduction du temps de travail exigée par l'initiative se répercuterait favorablement sur la vie de famille des personnes concernées»	Votant-e-s	41	48	11	51
	Oui	84	8	8	
	Non	27	61	12	
«L'économie est toujours plus productive. Elle est donc en mesure de supporter la réduction du temps de travail exigée par l'initiative»	Votant-e-s	27	60	13	66
	Oui	69	17	14	
	Non	12	75	13	
«La réduction du temps de travail exigée par l'initiative combattrait le chômage, car le travail serait alors mieux réparti»	Votant-e-s	24	68	8	70
	Oui	69	20	11	
	Non	10	83	7	
Arguments «contre»					
«Une réduction du temps de travail ne fait qu'augmenter le stress au travail»	Votant-e-s	66	25	8	90
	Oui	28	64	11	
	Non	80	13	7	
«Il n'appartient pas à l'Etat de fixer la durée normale du travail; celle-ci doit être négociée par les partenaires sociaux»	Votant-e-s	64	20	16	83
	Oui	44	32	24	
	Non	70	16	14	
«La réduction du temps de travail exigée par l'initiative conduirait à l'exode de places de travail à l'étranger»	Votant-e-s	36	44	20	91
	Oui	13	69	18	
	Non	43	36	21	
Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 41% de tous les votant-e-s (resp. 84% des personnes qui ont voté oui) se sont ralliées au premier argument, 48% (8%) l'ont rejeté et 11% (8%) n'ont pas pu se décider. n = Total des votant-e-s = 688. ^a Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. «contre») votent alors effectivement oui (resp. non). © ISP / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 3 mars 2002.					

Les deux autres arguments «pour» testés ici n'ont trouvé que peu d'écho auprès de l'ensemble des votant-e-s. L'idée constamment répétée par la gauche, selon laquelle une réduction du temps de travail permettrait de répartir le travail sur davantage de personnes, n'a même pas recueilli de majorité auprès des partisans du PS et des personnes proches des syndicats. Ces deux arguments ont même enregistré un score relativement faible auprès des personnes qui ont voté oui: un petit tiers d'entre elles n'était pas persuadé que l'initiative pourrait contribuer à la lutte contre le chômage et que l'économie serait en mesure de supporter cette réduction du temps de travail sans diminution de salaire.

Parmi les arguments «contre» testés ici, l'argument le plus persuasif a été celui qui mettait en garde contre le stress supplémentaire qu'une réduction du temps de travail entraînerait

à la place de travail. Ce point de vue, qui a obtenu un taux d'approbation de 66%, a été fortement soutenu par des personnes de Suisse alémanique ainsi que par des personnes ayant effectué un apprentissage. En revanche, on n'observe aucune différence entre salariés et non salariés, de même qu'entre les différentes catégories d'âge.

Une majorité claire des personnes qui ont voté non (70%), mais aussi une majorité relative des personnes qui ont voté oui se sont déclarées d'accord avec l'argument selon lequel le temps de travail ordinaire ne doit pas être fixé par l'Etat, mais négocié entre partenaires sociaux. Si l'on considère la proximité de la France et sa politique d'interventionnisme, précisément en ce qui concerne la réduction du temps de travail, on peut s'étonner que cet argument ait atteint un taux d'approbation – 75% – bien meilleur en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (60%). En revanche, le fait que l'on soit proche d'un syndicat ou non n'a joué aucun rôle dans l'évaluation de cet argument. L'opinion sur cette question était néanmoins décisive pour le comportement de vote des membres et sympathisants des syndicats. Les personnes qui donnaient la priorité aux négociations entre partenaires sociaux ont rejeté l'initiative à raison de 67%, celles qui plaidaient pour les prescriptions de l'Etat l'ont approuvée dans une proportion de 70%. L'acceptation de cet argument par les membres et sympathisants d'organisations d'employés s'est révélée tout aussi décisive.

Les votant-e-s ne se sont laissé impressionner que dans une faible mesure par la prophétie selon laquelle l'introduction de la semaine de 36 heures conduirait à un exode de places de travail à l'étranger. Seul un bon tiers au total et même pas la majorité des personnes qui ont voté non ont été d'accord avec cette assertion. A cet égard, le verdict à l'intérieur des différents groupes politiques et sociaux a été assez homogène. Même parmi les personnes qui font partie d'une association patronale ou commerciale, l'argument de la délocalisation des places de travail n'a pas recueilli de majorité.

4. Données méthodologiques

La présente enquête repose sur un sondage post-électoral réalisé par le partenariat VOX. L'Institut GfS a effectué le sondage durant les deux semaines après la votation du 3 mars 2002. L'analyse des données a été réalisée par l'Institut des sciences politiques de l'Université de Berne (ISP).

Le sondage a été effectué par téléphone depuis le domicile de 44 intervieweurs/euses, mais l'Institut de sondage GfS – en tant qu'instance de contrôle – avait la possibilité de surveiller les entretiens depuis l'extérieur sans que les intervieweurs/euses ou les interviewé-es ne puissent s'en rendre compte. Une sélection par échantillonnage a eu lieu selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Pour le premier niveau (régions linguistiques), on a effectué un classement proportionnel, auquel les chiffres officiels de 1994 ont servi de base. L'annuaire électronique de Swisscom a servi de moyen pour le choix aléatoire du second niveau (ménages). Le «principe de la date de naissance» a déterminé le choix du troisième niveau (électeurs/trices issu-es de chacun de ces ménages). L'échantillonnage comprend 1010 électeurs/trices, mais pour les personnes n'ayant pas voté, seule une partie

de l'interview a été réalisée. Sur les 4403 adresses retenues au départ, 3111 personnes seraient entrées en ligne de compte pour une interview. 1039 d'entre elles ont refusé de répondre et 1062 interviews n'ont pas pu avoir lieu parce que le ménage ne comprenait plus de personne cible. Le taux de refus s'élève à 52%, c'est-à-dire que 48% des interviews prévus initialement ont pu être effectués et utilisés.⁹

La détermination du seuil de vraisemblance s'appuie sur le test d'indépendance au moyen du carré de Chi. On indique * pour une vraisemblance en dessous de 0.05, ** pour celle qui se situe au-dessous de 0.01 et *** pour celle qui se trouve au-dessous de 0.001. Pour le premier chiffre, cela signifie que la probabilité qu'une relation entre deux variables se soit constituée par hasard atteint au maximum cinq pour cent. Dans le dernier cas, elle serait de moins de un pour mille. Les conventions statistiques considèrent que toutes les corrélations entre deux variables dont le niveau de vraisemblance dépasse 0.05 ne sont plus significatives pour les sciences sociales. L'interprétation des corrélations entre deux variables repose sur le coefficient du V de Cramer. On peut partir du principe que l'on obtient la valeur 0 lorsque la concordance est inexistante et la valeur 1 lorsqu'elle est totale. Toutefois ces relations bivariées ne sont pas absolument comparables entre elles dans leur valeur mathématique absolue, puisque le nombre de catégories de caractéristiques des deux variables et le nombre de cas sont également utilisés pour leur calcul.

La représentativité sociale est largement garantie. Les écarts dans le domaine des classes d'âge et du sexe s'élèvent au maximum à 2%, ce qui se situe à l'intérieur de la marge d'erreur due à l'échantillonnage. En revanche, l'écart dû à la classe d'âge est plus important puisque les moins de 40 ans, plus difficilement atteignables, sont trop faiblement représentés (-9%). Comme toujours, les électeurs/trices sont sur-représentés. Avec 15%, l'écart par rapport à la participation réelle au vote se situe dans le cadre d'analyses VOX¹⁰ antérieures. Dans le sondage, la part de sondés qui ont indiqué avoir approuvé l'initiative sur l'ONU est trop élevée de huit pour cent. S'agissant de l'initiative sur la réduction du temps de travail à 36 heures hebdomadaires, cet écart est de -4 points pour cent. Comme c'est la coutume depuis l'analyse VOX no 70, nous avons utilisé des facteurs de pondération pour effectuer certains calculs concernant la participation resp. le comportement de vote.¹¹

Avec une sélection due au hasard et une répartition des valeurs en pour cent de 50%:50%, l'importance de cet échantillonnage (1010 personnes) donne une marge de confiance de +/-3.1 points pour cent. Lorsque l'échantillonnage est plus restreint, cette marge augmente à +/-3.8, comme ce fut le cas par exemple, lors du sondage précédent avec plus de 700 participant-es au vote. Lorsque l'écart entre les valeurs en pour cent est plus grand, la marge d'erreur de l'échantillonnage diminue (par ex. pour un résultat de 70%:30% à +/-3.4 et pour 80%:20% à +/-3.0).

⁹ Voir aussi à ce propos ainsi que pour d'autres données techniques Longchamp, C., Bieri, U., Golder, L., Ulrich, G. Rapport technique sur l'analyse VOX no 76 du 3 mars 2002, Berne 2002, pages 10-11 et 18-19.

¹⁰ Si l'on réfère aux électeurs/trices qui donnent une indication quant à leur choix de vote, cette sur-représentation se réduit à 11 points pour cent.

¹¹ Voir à ce propos Longchamp, a.a.O., p. 25-28.

5. Résultats principaux de l'analyse de la votation du 3 mars 2002

Le 3 mars 2002, deux initiatives populaires étaient soumises au vote. L'une, déposée par un comité composé de personnes individuelles, réclamait l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'autre émanait de l'Union syndicale suisse et demandait, pour la plupart des salariés, un temps de travail maximal de 36 heures par semaine sans diminution de salaire. Pour les deux initiatives, les électeurs/trices ont suivi les recommandations du gouvernement et du parlement: ils/elles ont accepté à 54,6% et à une faible majorité des cantons l'adhésion à l'ONU et rejeté très nettement la semaine de 36 heures.

La participation, qui a atteint 57,4%, n'a jamais été si élevée depuis la votation de 1992 sur l'EEE. C'est à l'initiative sur l'ONU que l'on doit cette mobilisation hors du commun. A ce sujet, on ne peut pas prétendre que l'une des parties en conflit ait mobilisé ses troupes davantage que l'autre. Tant les partisans d'une ouverture de la Suisse en politique étrangère que les défenseurs d'une politique isolationniste ont participé de manière identique. Les électeurs/trices ont accordé une importance supérieure à la moyenne à la votation sur l'ONU. Elle a toutefois été jugée moins importante que les deux dernières votations de politique européenne (accords bilatéraux et l'initiative «oui à l'Europe»). Comparativement à d'autres votations, la formation de l'opinion a été ressentie par beaucoup comme excessivement facile et leur décision était prise déjà bien avant la votation. Pour les deux initiatives, plus du deux tiers des votant-e-s avait déjà fait leur choix plus de six semaines avant le vote. De ce fait, le nombre de ceux/celles dont la décision a été précoce était deux fois plus important que pour d'autres votations populaires. Quant à la formation de l'opinion, les citoyen-nes ont confirmé leur préférence pour les sources traditionnelles d'information (presse, TV, radio, brochure du Conseil fédéral); les lettres de lecteurs ont également été fréquemment utilisées.

L'initiative sur l'ONU

Fondamentalement, la votation sur l'ONU présente les mêmes lignes de conflit que les autres votations populaires concernant les questions de politique étrangère depuis 1992 (EEE). Les votant-e-s qui ont rejeté une adhésion à l'ONU se classent à droite, manifestent peu d'intérêt pour la politique, n'ont effectué aucune formation complémentaire après l'école obligatoire ou l'apprentissage et habitent dans les régions rurales de Suisse allemande ou en Suisse italienne. Ce faisant, les différences en rapport avec les caractéristiques politiques ont eu davantage de répercussions que l'appartenance aux divers groupes socio-démographiques. L'appartenance à l'un des quatre partis gouvernementaux divisait le plus nettement: les membres et sympathisant-es du PS ont fait bloc en glissant un «oui» dans l'urne (90%), les partisans de l'UDC, de manière presque aussi homogène un «non» (84%). Les électeurs/trices potentiel-les du PRD ont nettement approuvé l'adhésion à l'ONU (69%) alors que le «oui» des sympathisant-es de PDC était

un peu plus juste avec 58%, mais toujours encore supérieur à la moyenne suisse. De ce fait, la tendance qui veut que l'UDC s'éloigne de plus en plus des deux autres partis gouvernementaux bourgeois dans les questions de politique étrangère s'est nettement confirmée. Seul groupe fondé sur des critères socio-démographiques ou politiques, la part de «oui» des sympathisant-es de l'UDC non seulement n'a pas augmenté depuis la première votation sur l'ONU en 1986, mais a même fortement diminué.

Au premier abord, l'analyse du revirement d'opinion depuis 1986 concernant l'adhésion à l'ONU donne un résultat quelque peu contradictoire: d'un côté, le taux d'approbation a massivement augmenté dans toutes les catégories sociales et groupes sans exception (école obligatoire et diplômé-es des universités, Suisse alémanique et romande, grandes villes et villages, hommes et femmes) jusqu'à 20-30 points pour cent. Mais d'un autre côté, cette progression présente parfois de telles différences que l'on peut parler de fossés dans le comportement de vote, qui n'existaient pas encore en 1986. L'exemple le plus flagrant est celui de l'écart en train de se creuser entre les grandes villes et les régions rurales qui, en 1986, se distinguaient à peine l'une de l'autre. La part de «oui» ayant augmenté dans les grandes villes de Suisse allemande de 36 points pour cent, mais seulement de 20 dans les régions rurales, le comportement de vote est aujourd'hui sensiblement différent. De même, la Suisse allemande et la Suisse romande se sont éloignées l'une de l'autre, bien que dans une moindre mesure (et beaucoup moins que lors de thèmes de politique européenne). Le fossé, qui existait déjà lors de la première votation sur l'ONU entre les différents niveaux d'instruction n'a pas disparu, n'a toutefois pas continué à s'élargir. En revanche, la différence de comportement relevée en 1986 entre les femmes (qui, à l'époque, avaient approuvé plus massivement) et les hommes n'existe plus aujourd'hui. En revanche, l'âge n'a joué aucun rôle. Le revirement d'opinion depuis la dernière votation sur l'ONU en 1986 ne peut donc pas être expliqué par le fait qu'une nouvelle génération favorable à l'adhésion ait remplacé un groupe d'âge sceptique par rapport à l'ONU. Comme en 1986, les plus de 60 ans n'ont pas voté différemment des moins de 40 ans.

Pour les partisans d'une adhésion à l'ONU, le motif principal du choix était la crainte d'un isolement de la Suisse en cas d'un nouveau rejet de l'initiative. Une personne sur deux a mentionné cet argument, dont 40% en premier. Ce faisant, il a souvent été relevé que de toute façon, il n'est plus possible de rester à l'écart. Les opinions des partisans et des adversaires d'une adhésion à l'ONU se séparaient le plus nettement dès lors que l'on invoquait l'argument de l'image de la Suisse à l'étranger et des éventuelles conséquences d'un refus. Quatre partisans de oui sur cinq, mais seulement un sur six chez les adversaires, pensent que la marginalisation de la Suisse est mal vue à l'étranger. Pour un quart des partisans, il ne s'agissait plus d'une adaptation plus ou moins passive aux situations politiques mondiales, mais la possibilité pour la Suisse de prouver activement sa solidarité et de prendre sa part de responsabilités. De nombreux adversaires à l'adhésion motivèrent leur décision par les coûts élevés qui en résulteraient pour la Suisse. Plus souvent encore, concrètement plus de la moitié de ceux/celles qui ont voté «non», n'ont indiqué aucun argument spécifique, mais qualifié tout simplement l'adhésion d'inutile et de bête.

En ce qui concerne le contre-argument qui veut qu'une adhésion à l'ONU contrevienne à notre neutralité, un immense revirement a eu lieu dans le mode de pensée au cours des

dix-sept dernières années. Alors qu'en 1986, 54% de tous les participants répondaient encore affirmativement à cette question, ils ne sont plus que 28% à présent. Même les adversaires de l'adhésion ont perdu leurs certitudes dans ce domaine: de 76% qu'ils étaient en 1986, seuls 58% croient encore à présent à une atteinte à la neutralité.

L'initiative «pour une durée du travail réduite»

L'initiative populaire de l'Union syndicale suisse pour la semaine des 36 heures n'a atteint la majorité qu'auprès des votant-e-s qui se situent à l'extrême gauche ainsi que chez les partisans du PS, qui, avec une proportion de oui de 57% seulement, doit être considéré comme ayant été divisé. Si auprès des membres et sympathisants des syndicats et des associations d'employés, avec 44% resp. 38% de oui, ont obtenu un bon résultat, l'initiative a obtenu un résultat supérieur à la moyenne, elle n'a néanmoins pas atteint la majorité. Cependant ce mauvais taux d'acceptation ne peut pas être attribué à la critique émanant des propres rangs de Suisse romande, selon laquelle l'initiative serait favorable aux patrons. En Suisse romande, les proportions de oui étaient plus élevées qu'en Suisse alémanique, pas seulement de façon générale, mais aussi chez les syndicalistes du lieu et les personnes qui se situent à gauche. L'appartenance à des groupes sociaux différents n'a eu qu'une faible influence sur le comportement de vote. Ce qui frappe le plus, c'est le rapport avec l'âge, qui montre que les plus de 70 ans ont nettement rejeté l'initiative (seulement 9% de oui) et que les personnes âgées de 30-50 ans l'ont approuvée dans une proportion supérieure à la moyenne (35%). Pourtant ce ne sont pas les personnes mariées, mais les célibataires de ce groupe qui ont apporté le soutien le plus large à la réduction du temps de travail. Le fait que les salariés aient été plus nombreux que les non-salariés à approuver l'initiative provient largement de la structure d'âge différente des deux groupes. L'initiative des syndicats n'aurait probablement pas eu plus de succès si elle n'avait pas eu lieu en même temps que la votation sur l'ONU – fortement mobilisatrice – mais qu'elle ait été soumise au peuple lors d'un dimanche de votation où la participation aurait été moyenne. Les votant-e-s qui ont indiqué ne voter qu'occasionnellement n'ont pas voté différemment que les personnes qui se rendent régulièrement aux urnes.

Les partisans de l'initiative ont essentiellement avancé des avantages pour l'individu ou pour eux-mêmes. A cet égard, les attentes relatives à davantage de vacances et de loisirs d'une part et à davantage de temps pour la vie familiale d'autre part s'équilibraient. Les votes tactiques ont également été relativement nombreux, afin de soutenir par une forte proportion de oui la revendication d'une réduction moins radicale du temps de travail. Pour justifier leur choix, les adversaires ne se sont guère compliqué la tâche: presque la moitié d'entre eux se sont contentés de citer des arguments d'ordre général comme «c'est mauvais», «c'est irréaliste», etc. Les personnes qui ont cité des motifs spécifiques craignaient avant tout que l'économie suisse perde de sa compétitivité sur le plan international. Parmi les personnes qui ont voté non, environ une sur trois a motivé son choix par l'idée selon laquelle la réduction du temps de travail exigée se répercuterait négative-

ment sur les salariés. A ce propos, les trois arguments les plus cités, à raison de 10% chacun, étaient les suivants: davantage de stress au travail, des réductions de salaire et trop de loisirs, ce dernier argument ayant surtout été cité par les retraité-e-s.

Parmi les arguments «pour» testés dans le présent sondage, c'est l'argument principal des partisans, selon lequel la réduction du temps de travail normal se répercuterait favorablement sur la vie de famille des personnes concernées, qui arrive en tête: 41% des votant-e-s s'y sont ralliés. Il n'a néanmoins pas eu d'influence déterminante sur le choix de vote individuel: parmi les personnes qui approuvaient cet argument, seul une sur deux a effectivement glissé un oui dans l'urne. L'idée directrice émise lors du lancement de l'initiative, selon laquelle une réduction du temps de travail permettrait de répartir le travail sur davantage de personnes, n'a même pas recueilli de majorité auprès des partisans du PS et des personnes proches des syndicats. Parmi les arguments «contre», l'argument qui a recueilli la plus large approbation a été celui qui mettait en garde contre le stress supplémentaire engendré à la place de travail. L'argument selon lequel le temps de travail normal ne doit pas être fixé par l'Etat, comme le demande l'initiative, mais doit être négociée par les partenaires sociaux a été déterminant pour le vote des personnes proches d'un syndicat. Les personnes qui donnaient la priorité aux négociations entre partenaires sociaux ont rejeté l'initiative à raison de 67%, celles qui plaidaient pour les prescriptions de l'Etat l'ont approuvée dans une proportion de 70%.

A propos de la méthode

La présente étude repose sur un sondage réalisé par le partenariat VOX. L'Institut GfS a effectué le sondage au cours des deux semaines après la votation populaire du 3 mars 2002. L'analyse des données a été réalisée par l'Institut des sciences politiques de l'Université de Berne (ISP). Le sondage a été effectué par téléphone depuis le domicile de 44 intervieweurs/weuses. L'Institut de sondage GfS – en tant qu'instance de contrôle – avait toutefois la possibilité de surveiller les entretiens depuis l'extérieur sans que ni les intervieweurs/weuses ni les interviewé-e-s ne puissent sans rendre compte. Une sélection par échantillonnage a eu lieu selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Cet échantillonnage comprend 1010 électeurs/trices.